

Réunion du Comité de la SoFHIA – 21/10/2023

La Présidente accueille l'ensemble des membres du comité présent·e·s au Colegio de España ainsi que celles·ux présent·e·s à distance.

Étaient en présentiel : C. Lepage, E. Touboul, A. Oddo, A. Ducellier, M. Gautreau, H. Thieulin-Pardo, X. Escudero, F. Corrons, D. Desmas, C. Pélage, E. Guyard

Étaient présent·e·s à distance : C. Fillière, T. Faye, D. Bracco, F. Copello, N. Mekouar-Hertzberg

Étaient excusées : J. Fintzel, A. Puech, C. Vincent-Cassy, M. López Izquierdo, S. Capanema, B. Brémard, S. Gondouin, P. Renoux-Caron, H. Queirós, M. G. Dos Santos, I. Fàbregas Alégre

L'examen de l'ordre du jour début à 9h15.

I. Fonctionnement interne:

a. Site internet et Événementiel

. Eva Touboul remercie Jesús et Teresa qui s'occupent de la gestion technique du site pour leur immense disponibilité et leur réactivité. Nous sommes conscient·e·s qu'il reste encore des occurrences de l'ancien sigle (SHF) et nous allons œuvrer à y mettre bon ordre ; nous remercions quiconque en découvrirait au hasard de ses visites sur le site de bien vouloir nous le signaler afin que nous fassions rectifier cela.

. Thomas Faye rappelle que les adhérent·e·s ont un accès direct aux informations les concernant, par le biais de leur espace personnel depuis l'accueil du site (identification par identifiant et mot de passe). En cas d'oubli des identifiants, nous contacter (etouboul@parisnanterre.fr, thomas.faye@sorbonne-universite.fr, anne.puech@univ-rennes2.fr). Il est également rappelé qu'il appartient à chaque adhérent·e de procéder de manière autonome à la saisie d'informations relatives à toute publication ou à l'organisation de manifestations scientifiques depuis ce même espace personnel.

. L'alternance entre *Événementiel* et *Petit Événementiel* semble avoir trouvé un rythme de croisière ; l'une et l'autre publications poursuivent un même objectif de large diffusion d'information sur la vie de l'hispanisme et de l'ibéro-américanisme, sans pour autant se placer nécessairement sur un même plan informatif. Ainsi, les contenus diffusés par ces deux publications sont-ils complémentaires. D'après les avis recueillis auprès des usagers, en particulier des correspondant·e·s, cette politique de communication semble être bien reçue et sera donc maintenue.

b. Informations financières

Xavier Escudero, Trésorier de la SoFHIA, procède à la présentation d'un point d'étape du bilan financier. Vous trouverez dans la synthèse ci-dessous les informations relatives à la situation financière de la société à la date du 19 octobre 2023.

Point d'étape financier 01/01/2023-19/10/2023 (comité SoFHIA d'octobre 2023)

Au 19/10/2023, le compte présente un solde positif de 9987, 38 euros

Les principales dépenses depuis début 2023 ont été :

- *Remboursement déplacement/hébergement (bureau + comité) Colloque Lorient : 2600 euros*
- *Subvention pour le Colloque de Lorient : 2000 euros*

- Bourses (versement des bourses de la SoFHIA 2023 à 100%) :
 - Gaëlle Sarriols : 1300 euros
 - Eva Le Roux : 800 euros
 - Aleix Piñeda Guijarro : 800 euros
- Journée BACHIBAC - Spécialité LLCE (SoFHIA-CRIIA) : 224,50 euros
- Règlement de la facture Fusión Coartada : 1185, 80 euros (+10% d'augmentation)
- MAIF : 116, 10 euros
- Suite entreprises (32,40 euros/mois) : 324 euros (01/01/2023-19/10/2023)
- Les frais bancaires : frais de tenue de compte, frais de virement (0, 20 euros par virement), frais de prélèvement (0, 42 euros par prélèvement), frais de rejet (12, 40 euros)

Point sur les adhésions au 19 octobre 2023

Les principales recettes sont les adhésions

Au 19 octobre 2023, la SoFHIA compte 464 membres à jour de leur cotisation (nette progression depuis début juin 2023 : + 42 adhérents)

Pour rappel

Année 2019 : 437 adhérents

Année 2020 : 392 adhérents

Année 2021 : 413 adhérents

Année 2022 : 422 adhérents

Par ailleurs, nous nous félicitons de l'augmentation du nombre d'adhésions depuis le mois de juillet. Espérons que les prochaines échéances, notamment le congrès de Limoges, permettront de confirmer cette tendance. Pour être forte et ainsi en mesure de jouer son rôle et de mener à bien ses missions, notre association a besoin de membres engagé·e·s, réactif·ve·s et nombreux·ses. La SoFHIA vit grâce, par et pour ses adhérent·e·s.

Enfin, Xavier Escudero annonce que son mandat prendra fin en 2025 et qu'il serait opportun de commencer à envisager un tuilage avec celle ou celui qui lui succèdera. Ce point sera de nouveau évoqué lors d'une prochaine réunion du comité.

c. Point d'information sur le "Wikiberam"

Marion Gautreau, au nom du groupe de travail « Wikiberam », en rappelle le principe, à savoir rassembler des informations sur les campagnes de postes chaque année (PRAG, MCF, PU). Il s'agira, à terme, de mettre en ligne, sous l'onglet « Wikiberam » du site, la liste des profils de postes, la composition des jurys, les dates de réunions et les dates des auditions. En 2023, nous avons lancé ce *wiki* à titre expérimental en fin de campagne. Cela nous a permis d'évaluer notre capacité à collecter les informations (sur Galaxie, les sites internet des universités, etc.). Pour la campagne à venir, la collecte et la diffusion d'informations va commencer dès à présent avec les postes de PRAG, puis, dès cet hiver, les postes de MCF et de PU. Lors de la réunion de janvier, nous mènerons une discussion sur la nature des informations à publier. L'idée, pour l'instant, est de publier la liste des auditionnés, le classement et la personne retenue après la tenue des CAC de chaque université.

Alexandra Oddo s'interroge sur le fait de savoir si tous·tes les candidat·e·s seraient d'accord pour que leur nom apparaisse, par-delà la question du classement, ou que leur nom n'apparaisse pas (ce qui signifierait qu'ils ou elles n'ont pas été classé·e·s). Marion Gautreau répond qu'il s'agit d'un concours de la fonction publique et qu'à partir du moment où l'on y participe, on en accepte ce type de règles. Quel que soit l'organisme public concerné, lors d'un recrutement la liste des lauréats est toujours publique. Il faut voir là une manière de réaffirmer la volonté de

transparence de notre *wiki*. Cette discussion sera toutefois reprise et approfondie lors de la réunion de janvier.

Fabrice Corrons rappelle que le groupe de travail a contacté la CNIL à ce sujet ; celle-ci l'a renvoyé vers le Ministère, qui n'a jamais répondu. En mathématiques, ce principe existe depuis 25 ans et aucune plainte n'a jamais été déposée par quiconque.

d. Point sur les correspondants

Carole Fillière, chargée des relations avec les correspondant·e·s, résume la rencontre qu'elle et Caroline Lepage ont eue avec une dizaine de collègues début octobre et dont la synthèse est disponible ci-après.

Les présent·e·s ont notamment exprimé leur satisfaction face aux nouvelles modalités de communication mises en place et ont suggéré d'autres voies de communication, que nous exploiterons progressivement (*Research Gate*, notamment).

Grâce à un travail considérable de Xavier Escudero, que nous remercions, nous disposons à présent d'une liste des adhérent·e·s nous permettant de connaître l'origine institutionnelle de chacun·e ; cela permettra aux correspondant·e·s d'adapter leur communication localement auprès des collègues qui n'adhèrent pas encore.

Un document partagé est actuellement disponible, destiné à recueillir des propositions d'arguments qui permettraient de convaincre les collègues non encore adhérents de s'intéresser aux activités de la SoFHIA ; l'idée consisterait à le diffuser en décembre puisque les adhésions se font par année civile.

Un autre document sert à établir progressivement une charte des correspondant·e·s. En effet, depuis qu'il n'est plus nécessaire de récolter les chèques d'adhésion, les correspondant·e·s ont parfois du mal à cerner le périmètre de leur fonction. Ce document permettra d'y voir plus clair. Il est également questions de les inviter, en amont des réunions du comité, à prendre part à un moment d'échange autour des points mis à l'ordre du jour.

Sur proposition de Marion Gautreau, nous allons également préparer un document destiné à présenter la SoFHIA, ses objectifs, son fonctionnement, ses actions afin de montrer qu'il s'agit d'une société ouverte et active pour le bien collectif. Ce document sera diffusé *via* l'*Événementiel* et le réseau des correspondant·e·s. Un groupe de travail se chargera de le préparer : D. Bracco, F. Corrons, T. Faye, E. Guyard, C. Lepage.

Fabrice Corrons propose également que nous intervenions, en visio, lors de réunions des départements afin d'avoir un échange plus direct avec les collègues des universités de tout le territoire. Il ressort, dans tous les cas, des échanges avec les uns et les autres qu'il est essentiel de montrer que la SoFHIA est une société désireuse de s'ancrer dans l'ensemble des territoires universitaires français et d'accueillir des représentants de tous ces centres.

Réunion des correspondants de la SHF – 14 février 2023

Dans ce bref compte-rendu sont repris les points évoqués ce jour, ainsi que les discussions qu'ils ont suscitées. Je vous adresse également un certain nombre de questions auxquelles je vous demanderais de bien vouloir répondre par mail ou sur un document Word, adressé à Caroline Lepage et à moi-même.

1. Annonce du changement de nom de la SHF et proposition d'activités

Sera proposée au vote de l'AG lors des journées de juin l'adoption d'un nouveau nom pour notre société, SoFIA ou Société Française des Ibéro-Américanistes.

La question est posée des nouvelles orientations de la société (comme à la rentrée) et des réponses succinctes sont données par Caroline Lepage, qui évoque notamment les propositions d'activités, commencées ou à venir, suivantes :

- *Table-ronde à destination du secondaire (pas exclusivement) : formations comme celle proposée le 4 février dernier après la réunion du comité de la SHF sur la guerre civile espagnole ;*
- *Proposition d'une journée par an en septembre, en mode hybride, portant sur les questions au programme, avec la participation de spécialistes universitaires (montrer où en est la recherche sur ces questions au programme) ;*
- *In fine, adhésion des enseignants du secondaire ;*
- *Création d'une journée des doctorants : les doctorants adhérents pourraient y réfléchir ensemble sur les dimensions pratiques de la recherche en thèse (terrain, bibliographie, archives, etc.) ;*
- *Intervention annuelle d'un.e « Vénérable » : une grande figure des études ibéro-américanistes discuterait de sa thèse et de la transmission à cette occasion ;*
- *Projet d'enquête et de table-ronde : en prise sur le devenir de notre (nos ?) métier(s) d'enseignants chercheurs et d'enseignantes chercheuses. Pourquoi ne pas valoriser dans nos structures l'enseignement au même titre que la recherche ? Que devient notre métier ? ;*

Que pensez-vous de ces activités, de l'ouverture de la Société aux enseignants du secondaire ? Etes-vous d'accord pour que la Société s'empare de la question des missions des EC ?

2. Consultation : Grand Evènementiel / Petit Evènementiel

En réponse aux questions soulevées à la rentrée 2022 concernant la fréquence et la quantité d'informations de l'Evènementiel a été mis en place l'envoi tous les 15 jours d'un « Petit Evènementiel ». La question reste de la hiérarchisation des informations entre les deux modes de communication, et de la modalité de présentation des informations.

- *Que pensez-vous de cette alternance ? (les présents ont manifesté leur satisfaction)*
- *Faut-il réserver pour le PE les informations d'actualité type motions et enquêtes, démarches vis-à-vis du Ministère, etc. ou bien y inclure les informations les plus récentes, selon leur date de réception ? N'oubliez pas que toute information que vous nous feriez remonter concernant les activités de vos formations ou laboratoires ou structures y a toute sa place.*

3. Proposition de création d'une Bourse des labos

L'idée est de demander à vos laboratoires respectifs s'ils accepteraient de participer financièrement à une bourse (à hauteur d'une cinquantaine d'euros par laboratoire). Cela permettrait de financer une autre bourse que celles de la Société.

- *Acceptez-vous ce principe ? vous semble-t-il réalisable ? (la question des réticences de nombreux laboratoires, notamment de ceux qui ne sont pas*

strictement disciplinaires est une évidence ; rappel est fait que tous les laboratoires ne participeraient certainement pas, ce qui pourrait ne pas être un obstacle)

- *Question de l'attribution de la bourse : un doctorant d'un laboratoire qui n'aurait pas participé au financement pourrait-il en être lauréat ?*
- *Question de l'utilisation de la bourse : serait-elle exploitable pour d'autres choses qu'une mobilité ?*
- *Question subsidiaire (vous l'aurez compris, tout n'est que questionnement aujourd'hui...) : comment pourrait-on financer davantage de bourses ?*

*** par écho, cette question fait surgir des interrogations sur les bourses de la Société : des précisions sur la transparence de leur attribution ont été demandées, et l'onglet de notre site recensant les conditions, le règlement du comité des Sages et leurs coordonnées a été commenté : <https://hispanistes.fr/index.php/shf/les-bourses-de-la-shf> + la possibilité d'étendre l'utilisation de la bourse de la Société à d'autres activités que la seule mobilité est actuellement étudiée : qu'en pensez-vous ?*

= Elodie Blestel fait notamment la suggestion de financer des logiciels (proposition ci-dessous)

Cette bourse pourrait :

-soit contribuer au financement de logiciels d'analyse de données utiles pour les recherches des doctorants

-soit permettre d'avoir accès à des tarifs préférentiels sur ces logiciels payants (moyennant une enquête préalable auprès des doctorants qui devraient alors faire connaître leurs souhaits)

Un exemple de logiciel (parmi tant d'autres!): le logiciel d'analyse qualitative des données Nvivo produit par QSR International permet d'organiser, analyser et trouver des informations dans des données non structurées ou qualitatives telles que des entretiens, des réponses à des enquêtes ouvertes, des articles de journaux, des médias sociaux et du contenu Web, là où des niveaux d'analyse approfondis sur de petits ou grands volumes de données sont nécessaires.

La licence perpétuelle monoposte donne accès à un code d'accès dématérialisé, auquel on peut associer un identifiant non nominatif pour que la licence "reste" dans le laboratoire (le logiciel peut être désinstallé puis réinstallé sur des ordinateurs différents si besoin).

Licence NVivo for Windows/Mac Licence 1 Monoposte(s) Perpétuelle Win/Mac 519,33 €

On pourrait imaginer que la SHF contribue à ces financements, qui sont parfois refusés aux non-titulaires (et même aux titulaires) en raison de leur coût élevé.

4. Données personnelles

Pénélope Cartelet nous a alertées il y a quelque temps : la collecte d'informations pour l'annuaire public pose un problème quant au traitement des données à caractère personnel (Nom et Prénom en font partie). Afin d'être en conformité avec la législation européenne, il nous faut obtenir le consentement de chacune des personnes apparaissant sur ce document.

Le comité propose dans un premier temps les mesures suivantes : le bulletin d'adhésion, le site et le Grand Evènementiel comporteront une mention indiquant que l'adhésion à la revue vaut pour consentement des personnes.

- *Il est également proposé que les correspondants adressent un mail à chacune des personnes recensées dans leur document afin que celles et ceux qui refuseraient d'y apparaître aient l'opportunité de le signaler.*

- *Maintenant, puisqu'il existe aussi un annuaire privé, faut-il continuer à préparer l'annuaire public ? Ce qui plaide en sa faveur est la volonté qui est celle de la Société depuis les dernières années de recenser toutes et tous les ibéro-américanistes travaillant en France, de donner des informations sur les différentes formations et sections, les différents départements et laboratoires, afin d'offrir une cartographie le plus fidèle possible de nos diversités.*

5. Charte des correspondants

Ce dernier point n'a pas été débattu, faute de temps. Il s'agirait de transformer l'actuel cahier des charges des correspondants, qui comprend des tâches obsolètes (tel l'envoi des chèques d'adhésion au trésorier) et d'y incorporer de nouvelles missions :

- *Quelles seraient selon vous ces missions des correspondants ?*
- *Nous vous en proposons ici quelques-unes : transmission des soutenances d'HDR et de thèse, des inscriptions en thèse (avec sujet et encadrants) ; information des changements de direction des formations ; communication des actualités locales. Qu'en pensez-vous ?*
- *En dernier point, nous vous demanderons de bien vouloir nous faire remonter les noms des directrices et directeurs de vos formations (il manque encore un grand nombre de ces informations).*

e. Bilan des manifestations passées et perspectives

1. Eva Touboul fait un bilan rapide de la JE du 30/09/23, consacrée aux programmes de la Section Bachibac et de la Spécialité LLCER de l'enseignement secondaire. La journée a été très suivie (en présentiel et en distanciel) avec près de 80 personnes (sachant qu'il y en avait au départ bien davantage, mais qu'un problème technique a eu pour conséquence qu'un certain nombre des connecté·e·s en début de journée n'ont finalement pas pu suivre les présentations ; nous ferons en sorte que ce regrettable incident technique ne se reproduise plus). Aucune captation vidéo n'a été réalisée, mais les communications présentées lors de la JE feront l'objet d'une publication en janvier.

Face à ce succès, et à la demande d'ajouter des présentations sur le programme limitatif des sections internationales, décision est prise de pérenniser cette journée.

Suite à la décision de pérenniser cette journée, une discussion s'entame sur le financement de telles manifestations (déplacements, hébergement et frais de restauration des intervenants). Hélène Thiulin-Pardo rappelle que sous sa présidence, un principe de financement avait été voté à propos de la JE consacrée au programme des options de l'agrégation externe. Si l'on s'engage sur le financement de telles manifestations, doit-on maintenir le principe de JE en alternance avec les Congrès ? Cette question est soumise au vote :

Est-on d'accord pour ne pas maintenir le principe d'une alternance entre JE et Congrès : 0 abstention, 0 contre, 16 pour

De ce fait, la JE prévue à Toulouse en 2025 deviendrait un Congrès et serait reportée à 2026. L'équipe toulousaine (F. Corrons, C. Fillière et M. Gautreau) présentera un projet lors de l'AG de juin 24 à Limoges.

Pour revenir à la question initiale, concernant les JE sur les programmes du secondaire, les programmes des options et tout autre type de manifestation scientifique (Tables Rondes couplées aux réunions du comité, par exemple), le principe d'un financement est soumis au vote :

Doit-on entériner le principe d'un financement par la SoFHIA de la JE Programmes du Secondaire, de la JE option et de Tables Rondes : 0 abstention, 0 contre, 16 pour.

Si Toulouse accueille bien le Congrès de 2026, Catherine Pélage va lancer une consultation auprès de ses collègues de l'Université d'Orléans pour savoir s'il serait possible d'y accueillir le Congrès 2028.

2. Un bilan rapide de la JE « Qui a peur de l'intelligence artificielle ? », co-organisée avec le séminaire HUMANITER, est présenté par Caroline Lepage : 126 personnes étaient présentes physiquement, une vingtaine à distance. C'est un véritable succès. Est à saluer la grande qualité des interventions et des échanges.

3. Fabrice Corrons présente un bilan de la Table Ronde consacrée aux « Identité(s) catalane(s) au XXI^e siècle », montée en partenariat avec l'AFC (nous regrettons et excusons l'absence d'Immaculada Fàbregas, présidente de l'AFC). Le format *tertulia*, qui réunissait des catalanistes spécialistes de civilisation, de sociologie, de littérature, a donné lieu à des échanges féconds avec la salle, au point d'inciter à pérenniser la tenue d'une table ronde de ce type pour accompagner les réunions de comité d'octobre. La prochaine aurait lieu le 04 octobre 2024. Pour 2024, proposition sera également faite à la vice-présidente de l'aire lusophone pour que nous organisions une table ronde de ce type autour du monde lusophone (date envisagée : le 5 octobre, après-midi).

4. Marion Gautreau présente la table ronde qui aura lieu le 27 janvier 2024, à la suite de la prochaine réunion du comité et dont le thème sera « Le cône sud-américain à l'épreuve de son passé » ; les tables autour de thématiques spécifiques à l'aire américaine sont également appelées à se pérenniser, en veillant à varier les thématiques : civilisation, littérature, arts visuels, etc.

5. D. Bracco, A. Ducellier et T. Faye évoquent rapidement l'état d'avancement du prochain congrès de Limoges. Plus de 80 propositions reçues, un équilibre entre aire hispanique et aire américaine, de belles promesses en termes d'ouvertures à des champs disciplinaires habituellement moins présents. Un site internet spécifique sera prochainement créé pour faciliter les inscriptions, la recherche d'hébergement, etc.

6. Hélène Thioulin-Pardo rappelle la participation de la SoFHIA au prochain congrès AFUE/APEF/SoFHIA et insiste notamment sur la probable nécessité de prévoir dans le budget la participation d'un deuxième membre (en plus de Caroline Lepage, invitée).

f. Collaboration avec l'enseignement secondaire

Caroline Lepage souhaite entreprendre le chantier d'ouverture des adhésions aux collègues du secondaire. Cela s'impose comme une évidence eu égard à la fois aux mutations de l'hispanisme universitaire et aux sollicitations de plus en plus nombreuses de la part de nos collègues de l'enseignement secondaire et/ou des corps d'inspection. L'hispanisme et sa défense ne débutent pas aux portes de l'université, et l'ouverture de la SoFHIA à des collègues du secondaire permettrait de poursuivre nos réflexions sur l'avenir de notre métier, la formation des étudiants, le devenir et les mutations de nos formations, etc.

Hélène Thioulin-Pardo ajoute que cela fait tout à fait sens sous le mandat de Caroline Lepage si l'on tient compte de la situation actuelle de l'hispanisme. En outre, de plus en plus de nos adhérent·e·s sont des docteur·e·s en poste dans le secondaire : on se trouverait face à la contradiction de devoir refuser l'adhésion à des collègues pourtant chercheurs. D. Bracco signale que, pour avoir des contacts réguliers avec l'enseignement secondaire en tant que responsable du Master MEEF de son université, ce décloisonnement est désormais essentiel pour la survie de nos formations dans des centres de petite ou moyenne taille.

L'ouverture de l'adhésion aux collègues du secondaire sera ainsi proposée au vote lors de l'AG de Limoges. Cela impliquera la modification éventuelle des statuts, et nous demandera de réfléchir à des aspects concrets telle que la représentativité de ces collègues au sein du comité.

Fabrice Corrons ajoute qu'il serait important d'élargir la communication auprès des collègues de CPGE et de BTS.

Cette ouverture donnerait également lieu à une modification de taille des statuts par la création d'une nouvelle vice-présidence aux liens enseignement supérieur / enseignement secondaire. Ce poste sera mis en débat lors de la réunion du comité de janvier et soumis au vote lors de l'AG. D'ici là, Eva Touboul est chargée de réfléchir à la façon dont cette ouverture pourrait concrètement prendre forme

A. Ducellier pose la question de la représentativité des doctorants. Ce point, initialement inscrit dans les questions diverses, est finalement traité à ce moment-là de la réunion, car directement en lien avec la question des statuts. Jusqu'à présent, il est prévu qu'au moins un·e doctorant·e siège dans le comité, selon les mêmes règles que celles qui s'appliquent aux autres membres, à savoir un mandat de 3 ans et un nombre maximal de 3 mandats. Cela ne semble guère pertinent puisqu'un·e doctorant·e n'est pas appelé à conserver ce statut aussi longtemps. Une réflexion s'engage donc sur ce point et sera poursuivie en janvier pour envisager une éventuelle modification des statuts en juin (passer leur nombre à 2 et pour un mandat de 2 ans).

Puisque la question des doctorants est abordée, une autre des questions diverses fait l'objet d'une discussion à ce moment-là de la réunion : un groupe de 6 doctorant·e·s membres de la SoFHIA a été constitué pour réfléchir à la manière d'inciter les doctorant·e·s à adhérer et à participer plus activement à la vie de la société. Parmi les propositions d'actions, ils et elles se sont montré·e·s très volontaires pour prendre en charge la communication active de la société sur les différents réseaux sociaux ; ils rejettent *a priori* le principe d'une JE annuelle réservée aux doctorant·e·s dans la mesure où désormais tous les doctorant·e·s reçoivent, dans leurs ED respectives, des invitations pour prendre part à des manifestations scientifiques de ce type. Ils suggèrent plutôt de mettre en place un café virtuel au cours duquel un·e doctorant·e présenterait un ouvrage, un·e auteur·trice et entamerait un dialogue autour de cet ouvrage (roman, essai, écrit théorique, etc.). Ce café se déroulerait à distance, permettant ainsi non seulement de réunir un vaste public, mais également de faire intervenir des personnalités du monde entier. Un premier café est prévu en mars. Progressivement la fréquence pourra être amplifiée.

II. Bourses

La prochaine campagne de bourses SoFHIA sera lancée prochainement. Vous pouvez prendre connaissance ci-dessous du texte de lancement. Il est également disponible à l'adresse suivante : <https://hispanistes.fr/index.php/sofhia/les-bourses-de-la-sofhia>

Pau, le 21/10/2024

Chères collègues, chers collègues,

*Au nom de la Présidente, Caroline Lepage, et du comité de la SoFHIA, je vous adresse cet **Appel à candidature pour le 19e Concours des bourses de la SoFHIA** afin que vous puissiez proposer la candidature de vos doctorant.e.s.*

Les finalités et modalités du Concours, que je déclare ouvert par cette lettre, sont les suivantes :

-Les bourses de la SoFHIA, ouvertes à tous.les les doctorant.e.s, ont pour objet de contribuer à financer des séjours à l'étranger dans le cadre de leur recherche.

-La SoFHIA offrira au maximum 3 bourses en 2024 pour des séjours en Péninsule ibérique ou en Europe (800 € chacune) ou pour des séjours en Amérique latine ou autres territoires non européens (1300€ chacune). La répartition entre les différentes aires sera dictée par la qualité respective des dossiers.

-Le jury ou « comité des sages » agit en toute indépendance du Bureau et du Comité de la SoFHIA. Il est composé de membres émérites représentant les spécialités suivantes : Moyen Âge, Siècle d'Or, XVIII^e s., XIX^e s., XX^e s., XXI^e s., Amérique coloniale, Amérique contemporaine, arts, cinéma, poésie, linguistique, études catalanes, études lusophones.

-Le classement des candidat.e.s est global. Il se fait exclusivement au mérite et ne tient pas compte des spécialités. L'attribution des bourses est conditionnée par la qualité des dossiers présentés. Une liste complémentaire sera présentée, à laquelle la SoFHIA aura recours en cas de désistement d'un.e lauréat.e de la liste principale.

-75% de la bourse seront versés au moment du départ, puis le reliquat après remise du rapport de mission à la Vice-présidente en charge des bourses.

-La bourse doit être utilisée pour un déplacement ayant lieu dans le courant de l'année civile 2024, dans la mesure où le contexte sanitaire le permet.

-Il est expressément demandé aux directeurs-trices de recherches de présenter au maximum deux candidat.e.s. Le/la directeur-trice doit être impérativement membre de la SoFHIA et adhérent.e depuis au moins 3 ans (ou régulariser sa situation en s'acquittant de trois cotisations) puisque ce sont les cotisations de ses membres qui permettent le financement des bourses. Le/la candidat.e doit être également adhérent.e de la SoFHIA.

Le dossier de candidature doit comporter :

* l'acte de candidature sur papier libre précisant notamment le sujet de la thèse et le nom du/de la directeur-trice de recherche ;

* le CV du/de la candidat.e ;

* l'avis circonstancié du/de la directeur-trice de recherche ;

* le programme détaillé des recherches à mener sur le terrain précédé d'un état d'avancement de la thèse ainsi que – les membres du comité des sages insistent sur ce dernier point – de la problématique et de la méthodologie adoptées (entre 2 et 3 pages) ;

* l'engagement écrit de fournir un rapport circonstancié (entre 2 et 3 pages) en fin de séjour et de proposer une synthèse descriptive du travail réalisé grâce à la bourse de la SoFHIA, qui sera mise en ligne sur le site de la SoFHIA.

Attention : Sont exclus de ce dispositif les étudiant.e.s titulaires d'un financement issu de l'Institut Français des Études Andines.

Voici le calendrier des opérations et quelques modalités pratiques :

Le concours est ouvert ce jour par diffusion au moyen de la liste de diffusion de la SoFHIA. Nous demandons aux correspondant.e.s SoFHIA de relayer l'information en affichant cette lettre dans les départements ou dans les UFR et en la transmettant aux directeurs-trices de centres de recherches ; l'avis de concours est également consultable sur le site de la SoFHIA (www.hispanistes.fr).

Les dossiers de candidature doivent être adressés, en un seul pdf et par voie électronique, **avant le 14 février 2024**, à nadia.mekouar@univ-pau.fr.

Le comité de la SoFHIA arrêtera la liste définitive des candidats. Le « comité des sages » se réunira en mars 2024, et établira son classement des lauréat.e.s. Il le transmettra à la Présidente et à la Vice-présidente chargée du concours : cette dernière notifiera chaque candidat de son résultat. Il appartiendra aux lauréates et lauréats de prendre contact avec le Trésorier de la SoFHIA (shf.tresorier@gmail.com), pour demander le versement de leur bourse.

Les résultats seront proclamés lors de l'Assemblée Générale de la SoFHIA qui se tiendra au cours du colloque de la SoPHIA entre le 5 et le 8 juin 2024.

En vous réitérant mon invitation à bien informer les doctorant.e.s de l'existence de ces bourses, veuillez recevoir, chères et chers collègues, mes très amicales salutations,

Nadia Mékouar Hertzberg

Parmi les changements notables : il est demandé aux lauréat.e.s des bourses de produire une synthèse sur la manière dont elles ou ils ont utilisé la bourse qui leur a été attribuée. Ces synthèses seront mises en ligne sur le site (probablement sous un nouvel onglet qui rendra la rubrique des bourses plus visible dès la page d'accueil). De brèves vidéos viendront accompagner ces synthèses.

Deux membres du comité des sages arrivent au terme de leur deuxième et dernier mandat : Louise Bénat-Tachot et Geneviève Champeau. Caroline Lepage et Nadia Mékouar vont prendre contact avec Jacques Issorel, président du comité des sages. Celui-ci a déjà eu l'occasion d'évoquer les disparités au sein du comité entre hispanistes et américanistes. C'est une question qu'ils pourront aborder ensemble, de même que celle de la désignation des spécialités des sages.

III. Revue HispanismeS

C. Vincent-Cassy et M. López Izquierdo ne pouvant être présentes à la réunion, elles ont fourni un texte sur le bilan et les perspectives de la revue, dont vous pouvez prendre connaissance ci-dessous.

HispanismeS pour la réunion du bureau et celle du comité

Équipe éditoriale : David Barreiro Jiménez, Agathe Bonnin, Davy Desmas, Lévana Garçon, Inès Jacques, Yann Seyeux

Pour ce qui est des numéros de l'année, le numéro 21 (premier semestre), dont le dossier dirigé par Iván Olaya et Livia Escobar est consacré à « Identité-s latinoaméricaine-s » et comportant deux textes dans le rubrique Varia est paru à la fin de l'été (avec un peu de retard « indépendant de notre volonté »). Marta y a beaucoup travaillé.

En ce moment nous travaillons à l'édition du numéro 22, décembre 2023, dont le dossier dirigé par Mariannick Guennec, François-Xavier Guéry et Anne Puech s'intitule « Les murs de la ville : messages et témoignages ». Il sera accompagné des textes des Varia qui seront prêts à ce moment-là (2 ou 3).

En 2024-2025, plusieurs dossiers seront publiés :

celui de « L'hispanisme depuis les marges », qui contiendra des textes des conférenciers des JE de l'USPN de 2021 (dir. S. Capanema, C. Fourrel, I. Galant, C. Vincent-Cassy) sera le premier (n° 23)

celui sur les « Pionnières de l'hispanisme » (dir. C. Fourrel et I. Galant, USPN) sera sans doute publié ensuite (n° 24, décembre 2024) ou Celui issu du colloque de Lorient sur le « Panhispanisme » (celui qui sera prêt en premier)

Dossier Carole Fillière / Fabrice Corrons sur la traduction : fin 2025 ?

Hors-Série :

Congrès Arras 2022, dont s'occupe Davy Desmas :

Les organisatrices du congrès d'Arras lui ont indiqué il y a quelque temps que leur rentrée était chargée et qu'elles n'auraient pas terminé le travail de compilation des articles/évaluation/mise aux normes avant fin février. Il les a relancées pour savoir où elles en étaient et pour leur demander si elles avaient déterminé quel critère (géographique, temporel, thématique) elles avaient choisi pour différencier les 2 Hors Série et y répartir les 30 articles. Il pourra compléter ce point oralement lors du comité.

Dans les Hors-Série, nous avons créé une collection dédiée aux grandes figures de l'hispanisme dont le premier numéro sera publié au courant de l'année 2024, probablement au premier semestre. C'est un recueil de 32 articles, en partie inédits, et pour le reste éparpillés et parfois peu connus, essentiellement sur Thérèse d'Avila et Jean de la Croix. C'est Agathe Bonnin, doctorante spécialiste de littérature et art mystique, membre du comité de rédaction de la revue, qui réalise cette édition. Elle travaille avec Marc Zuili et Sylvie Sesé-Léger, qui ont fait la proposition de cette publication des textes. Cette édition représente un gros travail puisqu'il a fallu récupérer les textes, les passer en word, compléter les notes, traduire les titres, faire les résumés, les bibliographies, faire des choix d'édition en concertation avec Sylvie Sesé-Léger et Marc Zuili, afin de pouvoir les mettre aux normes de la revue (stylage open edition). Marc Zuili, dont on sait l'attachement à Bernard Sesé, a déjà rédigé une introduction à la demande de Sylvie Sesé-Léger, et Agathe Bonnin rédigera une post-face qui apportera un regard complémentaire sur l'apport des travaux de Bernard Sesé à la connaissance de la mystique espagnole. Agathe Bonnin a des rendez-vous réguliers avec Sylvie Sesé-Léger et Marc Zuili. Le prochain est programmé pour le 20 octobre.

L'un des enjeux de l'année 2024 pour HispanismeS est donc de publier ce premier numéro d'une nouvelle collection qui, nous l'espérons, sera nourrie d'autres publications très bientôt. Nous faisons appel à vos idées et bonnes volontés !

Nous avons parlé il y a quelques années de récupérer les écrits de Jean Vilar, par exemple. Cela nous semble toujours être bonne idée.

Par ailleurs, à la demande de Sylvie Sesé-Léger et de Marc Zuili, nous aimerions faire une présentation du numéro quand il sortira. Il sera sans doute prêt pour le congrès de Limoges. Mais cela peut se faire ailleurs et à une autre date.

D. Demas signale par ailleurs aux membres du comité présents que les numéros hors-série consacrés à la publication des actes du congrès d'Arras seront disponibles au 2^{ème} semestre 2024.

T. Faye demande si, en vue de la publication des présentations du congrès de Limoges, la revue accepterait de publier la sélection de contributions qui émanerait des travaux d'évaluation du comité scientifique du Congrès. Il lui est répondu que ce serait *a priori* possible, puisque tel est notamment l'objectif des hors-série.

IV. Manifestations et projets

Nous ne revenons pas sur les prochaines manifestations puisqu'il en a été question plus tôt dans la réunion (congrès de Limoges, congrès de Toulouse, table ronde sur le cône sud).

Caroline Lepage fait un point rapide sur les deux enquêtes en cours, lancées par la SoFHIA : l'enquête sur les évolutions du métier d'EC est désormais terminée et le groupe de travail en phase de dépouillement des réponses. Des doctorant·e·s ont été associé·e·s à ce travail. Les résultats de l'enquête devraient être rendus publics d'ici la fin du mois de novembre. Une table ronde virtuelle, en janvier ou février, sera l'occasion d'ouvrir les débats sur les conclusions auxquelles elle aura mené sur les mutations de notre métier.

L'enquête sur les filières LLCER et leur devenir est sur le point d'être lancée. C'est une enquête en deux temps : une partie s'adresse directement aux étudiant·e·s (nous compterons alors sur l'investissement de nos membres, correspondant·e·s, pour la diffuser le plus largement possible auprès de leurs cohortes) ; une autre partie s'adresse aux directeurs et directrices de départements. L'objectif de cette enquête est de nous permettre d'entamer une réflexion sur les mutations de nos formations et les adaptations à envisager dans un panorama universitaire et professionnel aux contours de plus en plus diffus (Eva Touboul rappelle notamment la possible prochaine modification des parcours de formations au professorat des écoles, qui aura d'inévitables répercussions sur nos cursus de Licence).

V. Questions diverses

Marion Gautreau, en tant que VP de l'aire américaine, tient à exposer des projets. Pour que le changement de nom intervenu en juin dernier ait du sens, il importe de réfléchir à la question de la représentation des américanistes au sein de la société (le recensement fait, par ailleurs, par Xavier Escudero, dont il a été question plus tôt dans la réunion, permet de voir très nettement que les collègues américanistes sont très peu nombreux·ses à adhérer). Il convient donc de réfléchir à la manière d'encourager la participation des collègues américanistes aux congrès bi-annuels, de veiller à l'équilibre des programmes de ces congrès, de les inviter à adhérer et à se présenter aux élections pour tendre vers davantage de parité. La pérennisation d'une table ronde annuelle (en janvier) sur une thématique en lien avec l'aire américaine va également dans ce sens, de même que le souhait de voir le nombre d'américanistes siégeant au comité des sages augmenter. Un rapprochement avec les ambassades serait également à envisager. Hélène Thieulin-Pardo rappelle que José Manuel Albares, l'ancien ambassadeur d'Espagne à Paris, avait proposé d'organiser un dîner permettant d'établir des liens. Caroline Lepage et Marion Gautreau signalent qu'elles ne sont pas absolument favorables à l'intercession de l'ambassadeur d'Espagne, mais que si une initiative de ce type surgissait, elles y participeraient bien volontiers.

Les autres questions diverses qui avait été ajoutées ayant finalement été traitées plus tôt dans la réunion, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h15.